

COMPTE - RENDU – REUNION CE DU 27 OCTOBRE 2011

L'ordre du jour reprenait plusieurs points non traités le mois dernier ainsi que l'épineuse question des sous-charges prévisionnelles, leurs conséquences et le plan d'actions envisagé par la direction.

Le président du CE, Pierre SEGRETAIN, était présent à la réunion.

La nouvelle RH, Magali MILLET (remplaçante de Marianne DOUARD) était présente.

Jean Jacques GUITTARD (remplaçant de Steeve GRINHAM à la BL), nouveau Président de TT&S SAS, assistait à la réunion.

□ Informations mensuelles (septembre 2011)

Effectifs : 2 entrées en mutation groupe et 1 sortie en « licenciement individuel non économique » (transactionnel) ... Au total l'effectif des actifs reste stable en septembre à 477 salariés.

Prises de commandes : à fin septembre, le réalisé dépasse le budget 2011 (grâce à l'A400M) mais le contenu en charges (beaucoup de support mais pas assez d'équipements) reste faible.

Chiffre d'affaires : en ligne avec le budget (budget 2011 = 104 M€)

□ Sous-charges en septembre : effectifs, services, heures

En septembre : 602 heures concernant 7 personnes (ESI, ISI, PLS) (rappel : 340 heures en juillet)

□ Plan d'actions envisagé par la direction pour réduire les sous-charges en 2012

On a assisté à une jolie « volte-face » de la direction qui prétend désormais que compte tenu des retards sur affaires et d'une sous-charge 2012 (*) qui pourrait être moins importante que prévue ... il est « urgent » d'attendre !
(*) la sous-charge à fin 2012 était estimée à 74 personnes ...

Dans l'attente d'informations nouvelles et d'une meilleure visibilité sur les charges, la stratégie, le MYB (Multi Year Budget = Prévisions pluriannuelles), la RH se propose de convoquer prochainement les délégués syndicaux afin de discuter d'un accord local sur « l'aide à la mobilité » !

CFDT : Soyons clairs : l'aide à la mobilité ne répond pas aux préoccupations actuelles de la société et ne prépare pas l'avenir de l'activité Simulation.

« Aider à la mobilité » c'est faciliter le départ de Cergy de salariés plutôt jeunes et compétents !

« Aider à la mobilité » c'est prendre le risque de vider la société de son savoir-faire et de ses ressources ... Est-ce bien raisonnable ?

A contrario, et compte tenu du nombre grandissant de séniors à Cergy (plus de 50 % des salariés ont plus de 50 ans), il est nécessaire de mieux anticiper (planifier) leurs départs de l'entreprise (sur la base du volontariat), facilitant ainsi le recrutement de salariés plus jeunes et le transfert des compétences...

C'est pourquoi, il nous semble nécessaire de valoriser l'accord Séniors en vigueur dans le groupe (rachats de trimestres, ...) et pourquoi pas, compte tenu de la spécificité de notre établissement, de chercher à l'améliorer par un accord local.

C'est ce que nous avons dit à la direction !

*Jean-Jacques GUITTARD, visiblement très « en pointe » sur le dossier (après tout c'est le Président !), a par ailleurs précisé que les « négociations transactionnelles » (notamment pour les séniors) cesseraient !
Affaire à suivre ... !*

❑ **THALES UK : quid de la vente de l'activité Civile ...**

« Pas de commentaires et rien de neuf » côté direction... Et le nouveau patron de la BL (directement concerné par ce dossier) ne dit rien (de plus !)...

❑ **Affaire A400M : Charges pour Cergy ...**

Ce simulateur est réalisé par TT&S UK, Cergy intervenant dans la réalisation du Support.

Deux phases sont prévues :

- phase établissement : charges Cergy entre 3 et 6 personnes sur 2 ans
- phase opération : environ 10 personnes sur 5 ans à partir de 2013...

❑ **Prestataires : effectifs (par affaire) au forfait et en régie ? Combien parmi ces 2 catégories travaillent dans nos locaux ? Apparaissent ils dans les charges ? Qu'est-ce qui motive le choix forfait/régie ?**

Fin 2010, il y avait 48 prestataires (tous en régie) dans l'établissement.

Fin septembre 2011, il reste 28 prestataires dont 15 en régie (dans les locaux) et 13 au forfait (pas forcément dans les locaux). Selon la direction, il restera moins de 10 prestataires en régie en 2012.

Seuls les prestataires en régie apparaissent dans les charges.

Les prestataires au forfait font l'objet d'une prestation « achats ».

Le choix du prestataire régie/forfait se fait sur des critères d'intérêt économique (moins cher au forfait !)

❑ **Egalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes : mesures effectivement appliquées à Cergy concernant l'attribution du budget 0.1 % au titre de l'année 2011**

Au titre de l'Egalité prof. H/F, 5 femmes ont été promues cette année 2011 :

- Pos 2 promue 3A : 2 femmes I/C
- Niveau 5.1 promue 5.2 : 1 femme
- Niveau 5.2 promue 5.3 : 2 femmes

Augmentation Moyenne globale attribuée = 3.4 % ce qui ne correspond qu'à ¼ du budget 0.1 % prévu !!!!

Après 3 années d'application de l'accord, la direction considère que les écarts salariaux moyens observés par niveau/échelon/position sont régularisés...

De nouveaux critères devront être mis en avant l'an prochain (évolution carrière, cessions de formation...).

❑ **Information/consultation du CE sur le projet de travail le samedi 26 novembre 2011 – séminaire des agents sur site.**

Le séminaire annuel des agents sur sites a lieu dans les locaux fin novembre. Le CE est consulté car cette réunion a lieu un samedi (seul jour compatible compte tenu des obligations de présence professionnelle en semaine du personnel sur sites).

Consultation du CE : Avis favorable à l'unanimité.

INFOS DIVERSES :

--- Les négociations (accords d'établissement,...) suite Filialisation de TT&S SAS débutent Jeudi 10 novembre...

--- La négociation annuelle obligatoire sur le temps de travail (répartition des RTT 2012, de la 5 ème semaine de congés ...) aura lieu le jeudi 17 novembre prochain.

Contacts CFDT

Pascal PLADYS
Eric LOBJOIS
Christian LAFARGUE
Jean Louis ARAIGNON
Pascal BERTAULT

Secrétaire du CE
Secrétaire adjoint du CE et Délégué Syndical
Trésorier du CE
Représentant Syndical et Délégué Syndical
Délégué Syndical